

# **PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 130**

(SUPPLEMENT A LA "LETTRE DES AMIS" N° 191 Février 2002)

**LABÈGE**

**GLANES D'HISTOIRES**

**Par**

**Roger ARMENGAUD**

**ASSOCIATION  
Les Amis des Archives  
de la Haute-Garonne**



# I/ L'ANTIQUITÉ

## 1/ Les origines

Des prospections en surface effectuées au cours des années 1970-1980 ont abouti à de nombreuses découvertes en Lauragais. Le relevé des gisements prospectés par plusieurs équipes de chercheurs a permis de reconnaître, en particulier, dans la zone géographique correspondant aujourd'hui au canton de Castanet la présence de vestiges datant de l'époque gallo-romaine.

La lecture de l'étude réalisée au terme de cette collecte de documents antiques nous révèle, sinon les origines du village de Labège, du moins l'ancienneté de l'occupation humaine du lieu-dit PETIT-PEYRE situé sur le territoire de la commune.

L'inventaire réalisé après « le ramassage de surface » opéré par le groupe de prospecteurs a livré notamment des matériaux de construction (tuiles à rebord, certaines offrant des caractéristiques semblables à celles qui ont été trouvées à Vieille-Toulouse), de tessons de céramiques communes de tradition indigène, de céramique sigillée provenant probablement de Montans (aujourd'hui commune du département du Tarn) et de poteries estampées du bas-empire.

L'ensemble des découvertes amène à penser que le terroir a pu être habité du milieu du I<sup>e</sup> siècle au IV<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ.

Juché sur un petit mamelon éloigné de 3 à 4 ( ?...) km à vol d'oiseau de la Voie Narbonnaise<sup>1</sup> unissant la Méditerranée à l'Océan, la construction aurait pu paraître isolée au milieu des terres si une autre trouvaille n'était venue apporter de nouvelles indications concernant l'existence de restes d'un itinéraire secondaire qui se séparait, à Baziège de la voie principale et escaladait les coteaux de Montaudran pour aboutir à Toulouse à la Porte de Saint-Etienne<sup>2</sup>

## 2/ Labège: essai de recherche étymologique

Le but de la toponymie étant « d'expliquer l'origine et le sens d'un choix d'un nom de lieu » dans le cadre d'un territoire, d'un pays, région ou département déterminé, j'ai tenté, avec les maigres connaissances que j'ai pu glaner en la matière, de résoudre le problème encore obscur de la provenance du nom porté par le village.

- Il faut voir d'abord, me semble-t-il, qu'il est formé de l'article *la* suivi du terme *bège* : comme beaucoup d'autres tels que *Labarte* (barte = lande, broussaille), *Labalme* (balme = grotte), *Lacabarède* (ferme, route ou cabaret), cités par E. Nègre dans *les noms de lieux du Tarn*.
- le terme: *bège* : à l'origine, les noms occitans provenant du latin et contenant la lettre **V** se sont modifiés pour rendre la lettre **B**. Ainsi dès le X<sup>e</sup> siècle Cintegabelle (Sainte - Gabelle), s'écrivait Santa Gavella, ou Santa Gavela qui a donné ensuite pour des raisons qu'il n'est pas utile d'indiquer ici, Cintegabelle, prononcé Sento Gabello.

On peut constater aussi, d'après cet exemple, que le a final de Gabella a pris en français la voyelle e : Cintegabelle.

S'il s'agit bien d'un mot tiré du latin, on peut donc penser que La Bège a pu d'abord s'orthographier La Vega écrit en occitan La Bega prononcé Labego et en français Labège.

<sup>1</sup> Dite aussi Voie Aquitaine.

<sup>2</sup> La dénomination date du Moyen Age mais la découverte de l'enceinte antique, ou du moins de ses vestiges dans la rue dite du Rempart Saint Etienne confirment son existence dès cette époque.

Par un hasard tout à fait inattendu, après avoir échafaudé cette aventureuse démonstration, la découverte d'une étude parue dans *les Annales du Midi*, m'a semble-t-il, donné raison: l'article consacré à la création du diocèse civil de Toulouse porte à l'année 1428, parmi les villes et villages de la circonscription soumis aux versements de « l'aide » au roi pour frais de guerre le nom de *LABEGA* suivi de l'indication de la somme affairant à sa contribution.

Restait à découvrir le sens de ce terme à l'aide d'ouvrages disponibles:

- En premier lieu, le *Dictionnaire occitan-français* de Louis Alibert, réédité en 1965 par l'Institut d'études occitanes.

Il nous donne le nom féminin *VEGADA* traduit par « fois, intervalle de temps; conjoncture, moment: de *Vegadas* (en italiques) parfois »

Mais l'auteur ajoute ensuite « Etym. L. (atin), *VICATA* de *VIX*, *VICIS* ».

- En second lieu, le Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*. On y trouve *VIX*, qui signifie généralement « à peine » et ne nous apporte rien. Par contre *VICIS*, noté par Alibert, s'y trouve aussi. Il s'agit d'un génitif indiquant la dépendance et se traduit par (de l') « alternative, sert de remplacement ».

Or si l'on observe les cartes dressées par les historiens de l'antiquité, on voit que la voie conduisant de Baziège à Toulouse par Labège offre bien une alternative, un chemin de remplacement à la route d'Aquitaine conduisant à la Méditerranée à Toulouse et au-delà.

En tout cas ceci me paraît logique. Le site occupé par le village sur la voie de Baziège à la capitale des Tolosates a pu prendre le nom d'un chemin vicinal -d'autres exemples sont connus- offrant par sa fonction de « remplacement, d'alternative », une spécificité reconnue par les habitants et les voyageurs.

## II/ LA PAROISSE À TRAVERS LES ÂGES

### 1/ Les temps obscurs

J'emprunte à Ph. Wolff le sous-titre de son Histoire de Toulouse qui correspond aux périodes mérovingienne et carolingienne. Elles comportent ici deux épisodes qui relèvent de la légende et de l'analyse comparative

La légende se rattache aux origines de « la Fontaine de Saint-Sernin » située à l'extrémité d'un chemin où, dit-on, coule une source. On raconte à son sujet que le taureau auquel fut lié Saint Saturnin<sup>3</sup> (Saint Sernin, premier évêque de Toulouse) lors de son martyre se sauva dans la campagne après avoir franchi la porte Matabiau pour s'arrêter à la fontaine de Labège.

On prétend qu'après une longue course il ressentit le besoin de se désaltérer à la source qui porte depuis lors le nom du saint fondateur du diocèse. A ma connaissance aucun historien n'a consenti à accorder quelque crédit à cette tradition.

Les données fournies par Monseigneur Griffé, ancien professeur de l'Institut catholique de Toulouse, qui considère que l'évangélisation de la Gaule fut à peu près complète vers les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle demandent par contre à être prises en considération. Dans l'un de ces ouvrages consacré aux *Anciens pays de l'Aude* l'auteur se fonde sur l'ancienneté du vocable attribué aux églises et celle des vestiges découverts dans leur entourage immédiat pour déterminer l'origine des paroisses implantées sur le territoire de villae subsistant à la disparition de l'occupation romaine. D'après lui, en effet, les païens convertis placèrent leurs lieux de culte construits auprès de leur habitat sous la protection des apôtres, des disciples du Christ ou des martyrs des premiers temps du christianisme. On ne trouve nulle part mention d'une villa à Labège dans les découvertes ou les études que j'ai consultées. Restent cependant, comme preuves de l'ancienneté du site les trouvailles décrites ci-dessus et le nom du saint patron de l'église ou chapelle rurale du lieu, Saint-Barthélémy, l'un des douze apôtres du Christ que l'on retrouve, à une exception près, tout au long de l'histoire de la paroisse jusqu'à nos jours. C'est trop peu sans doute pour nous convaincre d'adhérer, ici, pleinement à la thèse formulée par Monseigneur Griffé. J'avoue pourtant qu'il m'a paru bon d'y faire référence avec l'espoir que de nouvelles investigations permettront un jour d'en démontrer le bien-fondé.

### 2/ Reconstruction de l'église

Hormis le fait révélé par Françoise Salomé de l'appartenance à titre « d'annexe de la paroisse de Belberaud » au XIII<sup>e</sup> s., de la cure de Labège, nous ne saurions rien d'autre du lieu de culte si l'un des collaborateurs de la *Revue historique de Toulouse* ne nous avait appris qu'il fut reconstruit vers 1518-1520.

Le recteur<sup>4</sup> de la paroisse Blaise d'Auriol prit l'initiative de cette opération qui fut effectuée en partie par un maçon dont le nom est resté inconnu et conduite à son terme grâce à l'un de ses collègues Jean Relhis avec l'aide financière de Pierre Moysset, vicaire de la paroisse.

Le recteur de Labège ne s'était-il pas acquitté de ses engagements ?

---

<sup>3</sup> Vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> C'est le titre qu'ont conservé les curés de paroisse en Bretagne.

Chez nous, en occitan, l'appellation en usage sous l'Ancien régime était aussi le « rictor » (ritou)'

A noter, sans qu'il soit ici question d'église, que la localité reçut la visite des inquisiteurs opérant dans le Lauragais à la recherches des hérétiques vers 1243-1245 (cf. Bibliographie, DUVERNOIS).

Il semble, à la lecture de l'acte reproduit par l'auteur de l'article que ce dernier ait en effet, négligé pendant quelques mois de fournir les matériaux nécessaires à l'achèvement de l'édifice. Les bénéficiaires des dîmes versées par les paroissiens s'empressèrent à leur tour de verser leur écot destiné à terminer la besogne consistant en dernier lieu à « élever un petit mur entre le chœur et la nef de l'église pour y exposer une belle image du Christ en croix ».

« C'était là, affirme l'abbé Corraze, qui nous a transmis un résumé du bail à besogne une disposition architecturale très commune à cette époque ».

### 3/ L'œuvre d'un artiste toulousain

Parmi les témoins de la rédaction de l'acte notarial figure Léonard Belbèze consul. Une vingtaine d'années plus tard (en 1539) l'un de ses successeurs Jacques Teulier entra en contact avec Jehan Talhant, dit Manceau, « originaire probablement du Mans », un sculpteur toulousain réputé auquel l'église de la Dalbade doit le portail de la façade occidentale taillé en 1537 et surmonté d'un distique traduit d'une inscription latine placée à Florence sur l'*Annonciation* de Fra Angelico.

J'ignore si l'œuvre de l'artiste, exécutée par contrat passé à Labège le 5 mai 1539 a bénéficié des mêmes égards que celle de la Dalbade et a franchi les siècles sans dommages. Il s'agissait pour lui cette fois, de construire à Labège un « oratoire de pierre » qui devait mesurer, d'après les conventions, « deux mètres de profondeur séparée par un croisillon intérieur » présentant d'un côté l'image du Christ crucifié entouré de sa Mère et de saint Jean et de l'autre « une image de Notre Dame de joye » tenant un enfant dans ses bras avec, de part et d'autre, deux orants : Saint Barthélémy et Saint Jean.

### 4/ Blaise d'Auriol, professeur d'Université et « comte es lois »

Le pouillé du diocèse de Toulouse de 1538 - i.e, l'état des bénéfices ecclésiastiques dressé cette année là - indique que Blaise d'Auriol possédait toujours des lettres de régence au lieu et place de son vicaire, desservant de la paroisse mais était dispensé de résidence. Le scribe chargé d'établir les notices relatives à chaque localité oublie de nous signaler le montant du traitement, la « portion congrue », octroyée au prêtre suppléant mais n'omet pas d'inscrire la somme (240 livres tournois) encaissée par le titulaire de la cure avec les dîmes qu'il reçoit par moitié avec le chapitre de Saint-Etienne et les bénédictins de la Daurade.

La pratique était courante à l'époque. Choisis parmi les ecclésiastiques les mieux titrés, les recteurs des paroisses profitaient eux aussi des usages du temps autant que les évêques qui recevaient souvent en commende les revenus des monastères où ils n'avaient jamais mis les pieds !

Le recteur de l'église de Labège a échappé pourtant à l'oubli dans lequel ont sombré la plupart de ses contemporains.

Il peut être considéré comme l'un de ces « inconnus célèbres », - l'expression n'est pas de moi - que l'on se plaît à découvrir, parfois, au hasard des recherches dans les livres d'histoire régionale. Grâce à R. Mesuret et son *Evocation du vieux Toulouse*, les Labègeois apprendront ainsi, avec surprise, qu'on lui doit, l'un des monuments de Toulouse, la *Tour d'Auriol*.

Située dans l'ancienne rue du Vieux Raisin, (aujourd'hui rue du Languedoc, n° 23) ce vénérable témoin de la Renaissance toulousaine, nous dit l'auteur, « contient un des escaliers les plus larges de la ville » et se pare à l'extérieur de trois fenêtres gothiques enserrées dans des constructions plus récentes.

Possesseur d'un beau logis dans la capitale de la province, il était donc normal que cet honorable personnage, « docteur en droit, professeur à l'Université, comte es lois pour avoir enseigné pendant vingt ans, écrivain et même... plagiaire », mainteneur de l'Académie des jeux floraux, ait eu son heure de gloire à la suite de la venue à Toulouse, dans le courant du mois d'août 1533 du roi François I<sup>er</sup>.

L'université jouissait alors, nous rappellent, à leur tour les auteurs de l'Histoire du Languedoc, d'une excellente réputation.

Elle recrutait des étudiants dans toutes les provinces et même hors du royaume, en Italie, en Espagne et en Allemagne. Durant son séjour à Toulouse, le roi confirma ses anciens privilèges et accorda aux régents des quatre facultés « celui de créer, ériger et promouvoir à l'ordre de la Chevalerie » tous les enseignants possédant le titre de docteur et ayant témoigné de leur fidélité à leur profession.

Avant d'accéder à la dignité de comte, Blaise d'Auriol fut donc le premier, on l'a vu plus haut à être créé chevalier, en vertu de ce privilège. « La cérémonie s'en fit avec beaucoup de pompe, nous disent les témoins de l'époque. Le premier septembre suivant, Pierre Daffis, docteur régent, lui donna l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons dorés, le collier et l'anneau où étoit le cachet et les armes » du récipiendaire.

Le texte auquel je fais référence ajoute en substance ceci: le chevalier promet de ne pas employer les armes pour les choses profanes mais seulement pour la conservation des droits de l'Eglise, et de la foi chrétienne... (tel saint Michel terrassant le dragon, sans doute). C'était bien la moindre des choses pour un clerc titré qui prélevait une part de ses ressources sur les revenus des Labègeois et eut, dit-on, plusieurs aventures mémorables mais passées pudiquement sous silence par un autre ecclésiastique du diocèse cité dans mes sources.

Dernière observation découlant de « ce qu'il étoit le premier à écrire sur le droit... en Français, *genre d'écrire* (en italique dans le texte) que personne n'avait connu auparavant »: d'après Dumège, auteur d'une note explicative dans *l'histoire du Languedoc* « cela voulait dire qu'avant Blaise Auriol on n'avait pas en Languedoc employé la langue française pour commenter les lois ». J'ignore si le prof. de la Faculté de droit avait voulu se plier à un usage adopté par le Parlement ou sacrifier à une mode qu'avait inaugurée les Capitouls en 1533.

Les délibérations du chapitre de Saint-Etienne sont à leur tour rédigées en français en 1539. C'est l'année où parut l'ordonnance de Villers-Coterets imposant la substitution de la langue d'oïl aux idiomes locaux et au latin employés jusque-là par les écrivains, les tabellions et les représentants des collectivités répandus dans tout le royaume.

Le recteur de Labège était encore vivant pour assister à la condamnation de la langue occitane dont il avait précipité lui-même la disparition ? Je n'ai pu découvrir la date de sa mort.

Tout ce que l'on sait c'est que ses restes, bien oubliés, reposent dans « la célèbre chapelle Notre Dame de Pitié », *l'écclesia antiqua*<sup>5</sup> du couvent des Augustins fréquenté aujourd'hui par les amateurs de musées.

## 5/ Les guerres de religion

En cette première moitié du XVI<sup>e</sup> s., où vivait Blaise d'Auriol et ses ouailles délaissées, le Lauragais jouissait d'une richesse sans égale depuis que la culture de « l'or bleu du pastel » avait conquis une bonne part des terroirs réservés depuis très longtemps à la culture des céréales. Peu

<sup>5</sup> Pierre Salies, *Les Augustins*, ed. Archistra, p. 91

de documents, apparaissent dans notre documentation concernant la récolte, la transformation, la commercialisation des produits tirés des feuilles de cette plante bisannuelle à Labège. Mais on peut tenir pour assuré - le nom donné à une place du village en fait foi que la bourgade bénéficia de ses bienfaits tout comme les localités voisines très souvent citées par les historiens locaux qui se sont intéressés à cette période de l'histoire régionale.

Malheureusement les guerres de religion vinrent stopper, peu de temps après les événements que je viens de raconter, l'élan de prospérité enregistré dans le pays. Soumis tour à tour aux exactions de bandes rivales de protestants ou catholiques placées sous le commandement de princes ou nobliaux liés auparavant par des liens de solidarité ou d'amitié et devenus soudainement enrégés, le Lauragais sombra bientôt, contre bien d'autres régions proches ou éloignées, dans le désordre. Ici encore, ce sont les archives du clergé, la caste dominante du pays, qui nous transmettent les échos de ce grand chambardement. Les hostilités débutèrent à l'aube des années 1560. Les enquêtes effectuées par les représentants de la hiérarchie diocésaine nous racontent sans rien omettre de leurs conséquences, les massacres, les ruines, les incendies, les dégâts, les désastres subis par ses habitants durant la période de 1568 à 1570. Trois témoins, Bernard Languille, patricien d'Odars, Guillaume Gasc, consul du même lieu, Jean Casaubon, hôte (aubergiste), firent leur déposition le 25 avril 1570. Ils avaient assisté à l'incendie « de l'église du lieu de Labège qu'estoit bien bastie »... De « la maison du recteur à laquelle n'est aussi rien demeuré » et où tous les « ornements, joyeux et meubles furent pillés ou brûlés ». Tout comme le consul d'Odars, le rentier « des fruits décimaux du lieu de Labège » fournit lui aussi les mêmes témoignages.

Si l'on se fie aux comptes rendus fournis par de nombreuses paroisses du diocèse, on s'aperçoit que les guerres civiles furent particulièrement atroces après le massacre de la Saint-Barthélémy et durèrent jusqu'à l'avènement d'Henri IV. Le cardinal de Joyeuse, Archevêque de Toulouse n'ayant pu, comme il en avait l'intention effectuer la visite pastorale des églises de sa circonscription dut attendre lui-même plusieurs années avant de confier cette mission à quelques-uns des membres les plus réputés de son entourage. Après le sinistre qui l'avait anéantie celle de Labège avait semble-t-il, échappé à d'autres dégâts et fut l'une des premières à accueillir la venue du représentant du prélat.

Le procès-verbal de visite a été reproduit dans le texte de la thèse de droit canonique présentée en 1956 par l'abbé Bacrabère sous le titre « Visite de l'Eglise de Saint-Bartolomy de la Bège (sic) faite... le lundi pénultième jour de mai 1594 »<sup>6</sup> l'examen du rapport transmis par l'envoyé du cardinal, - Ferdinand Alvarus, Chanoine et Doyen de l'église collégiale de l'Isle-en-Jourdain, incluse à l'époque dans le diocèse de Toulouse -, très précis dans ses conclusions pose pourtant des problèmes d'authenticité difficiles à résoudre.

A quelques détails près l'état de l'édifice n'a fait l'objet d'aucune critique. Le lieu de culte avait-il donc si peu souffert de son « bruslement » qu'il ait pu être relevé de sa ruine en moins d'un quart de siècle malgré les empêchements provoqués par les guerres et « la grande pauvreté du village », confirmée par le procès-verbal de visite ?

On sait qu'en de pareilles circonstances les communautés ont souvent exagéré leurs pertes dans le but d'obtenir des pouvoirs laïques ou ecclésiastiques une diminution substantielle de leurs contributions. Quoi qu'il en soit, à l'issue de l'inspection le délégué du cardinal se contenta de

<sup>6</sup> J'écris ceci le 31 mai 2000... Il y a donc 406 ans d'écart, très exactement ! Le Cardinal François de Joyeuse était le fils d'Antoine Scipion de Joyeuse, ligueur, qui fut vaincu dans un combat à Villemur sur Tarn et périt noyé en 1592. Il avait eu un autre fils, Ange de Joyeuse capucin, qui dut quitter le froc pour prendre la tête des milices catholiques. La biographie, très romancée, a été publiée sous le titre de « Frère Ange ». Je me souviens de l'avoir lue avec délices dans ma jeunesse. On y raconte ses amours avec une jeune demoiselle dont il s'était épris...passionnément !

réclamer l'adjonction de pierres sacrées aux autels, d'une « Cymage de Saint Jean baptisans Notre Seigneur » au-dessus des « fons baptismales », d'une « chaire pour prêcher la parole de Dieu », la réparation de la toiture, du pavé de l'église et la construction d'une balustrade « pour faire la separation du chœur ». Quelques articles enfin furent consacrés au desservant chargé d'enseigner « la doctrine chrétienne aux petits enfants » et à l'achat d'ornements et de linges sacrés aux dépens des marguilliers, puis des habitants si les dépenses excédaient les possibilités financières des auxiliaires du clergé.

La leçon essentielle à tirer de ce rapport est que le lieu de culte de Labège s'était tiré sans trop de mal des épreuves du temps. Plusieurs visites organisées sous l'épiscopat du cardinal de Joyeuse et de ses successeurs en 1596, 1615 et 1746 permettent de découvrir ce qu'il advint de l'édifice sous l'ancien régime.

Ce sujet ayant déjà fait l'objet des études de Françoise Salomé et de notices présentées par un auteur anonyme dans un ouvrage en préparation des éditions Flohic, je me bornerai donc à rassembler dans le chapitre qui va suivre quelques renseignements complémentaires sur plusieurs périodes de l'histoire du village présentant un certain intérêt.



Extrait de la Carte de Cassini

### III/ LA COMMUNAUTÉ DE LABÈGE SOUS LA DÉPENDANCE DU COLLÈGE DE PÉRIGORD

#### 1/ Labège et la Viguerie de Toulouse

On a vu plus haut que la communauté labégeoise avait été appelée à verser la somme de 43 livres 10 sols constituant la quote-part de la taxe ou « aide<sup>7</sup> » réclamée par le roi en 1428 au diocèse de Toulouse.

Les diocèses civils créés au XIV<sup>e</sup> s. constituaient une émanation des sénéchaussées pour faciliter la levée des « aides », l'impôt nouveau destiné à couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par « cette longue calamité nationale qui s'appelle la Guerre de Cent Ans ». Pour constituer cette circonscription, non assujettie aux pouvoirs de l'évêque mais comparable à nos départements actuels, le souverain du royaume emprunta les anciennes divisions administratives de l'époque féodale « au nombre de sept pour la région : la Viguerie de Toulouse, les jugeries de Verdun, de Villelongue, de Lauragais, de Rieux, de Rivière et la Temporalité de l'évêque ».

En 1428 la Viguerie de Toulouse dont faisait partie Labège se composait de 49 communautés ou consulats. Le village occupait la 13<sup>ème</sup> place parmi les plus hauts imposés. Saint-Jory au Nord, Corronsac au Sud, Pibrac à l'Ouest, Drémil à l'Est marquent les limites du territoire sur lequel s'exerçait la juridiction du Viguiier de Toulouse.

#### 2/ Le village dans la tourmente

Les charges communautaires imposées par les représentants du diocèse paraissent d'autant plus lourdes à supporter que le village se trouvait alors, comme beaucoup d'autres, dans l'une des périodes les plus difficiles qu'ait vécu le Languedoc. Peu de temps auparavant le prieur du Collège de Périgord qui, on le sait, avait pris possession de la seigneurie<sup>8</sup>, s'était plaint des pertes de revenus infligées par les raids incessants des routiers et ribauds sur ses terres.

C'était peu en comparaison des maux que dut supporter le village sous le règne de Charles VII. En 1426, une bande de routiers conduite par André de Ribes, bâtard d'Armagnac, ravaga la région toulousaine et contraignit le prieur du Collège à établir une garnison sur ses possessions. En dépit de ces précautions les habitants de Labège durent supporter, pendant plusieurs mois une compagnie d'hommes d'armes envoyée par le Comte de Foix gouverneur de la province mais aussi redoutée que celle des mercenaires.

Victime de la haine amassée contre lui pour ses méfaits André de Ribes fut enfin capturé et mis à mort. L'auteur de la capture, Rodrigue de Villandrard l'un des plus terribles brigands qu'ait enfanté la Vieille Castille n'avait pourtant rien à envier à son rival. Ses intrigues, sa cruauté, ses ravages terrifièrent les populations d'une bonne partie du Midi de la France jusqu'au jour où le dauphin du roi, le futur Louis XI parvint à le convaincre de la nécessité de retourner dans son pays natal. Ce qu'il fit en 1439.

Assisté de ses compagnons, le bâtard de Bourbon ou Salazar, deux de ses capitaines, il ne cessa pourtant de parcourir la région dans les mois qui précédèrent son départ. Le prieur du Collège voyant que la population de Labège était elle-même menacée, organisa la défense du village. Il y

<sup>7</sup> C'est l'impôt qui prit plus tard le nom de « taille » et fut appliqué sur les terres cultivées par les roturiers. Les biens nobles en étaient dispensés. L'appellation survécut pourtant à la chute de l'Ancien Régime. J'ai entendu par certains cultivateurs qui se rendaient chez leur percepteur : « Me cal anar pagar la talha » (il faut que j'aille payer la taille)

<sup>8</sup> Cf. Françoise Salomé, *Labège au siècle des lumières*, p 10

plaça des étudiants armés<sup>9</sup>, acquit de nouvelles armes pour renforcer ses effectifs, fit appel à la protection de plusieurs seigneurs et s'empessa de conduire à Toulouse le bétail élevé sur ses terres pour le mettre à l'abri des convoitises des assaillants. Malgré ces précautions une troupe de brigands retranchée dans le château de Cintegabelle conquis par le bâtard de Bourbon parvint à s'introduire dans le village et à s'emparer de sept prisonniers.

« Pour les faire relâcher on dut porter trois colombes à leur capitaine »- sans compter probablement les provisions et victuailles saisies pour leur propre compte par ses hommes, nous révèle Ph. Wolff dans le récit des événements survenus durant la Guerre de Cent Ans dans le pays toulousain. Son ouvrage comporte en outre des détails sur les tribulations que dut subir, au cours d'un long voyage, le prieur du Collège durant les années suivantes. Celles de Labège ne prirent fin, avec toutes les misères que dut supporter le pays tout entier, qu'en 1453, avec la victoire remportée à Castillon, en Guyenne, par Charles VII sur les Anglais.

### 3/ Le fondateur du Collège

Les Labègeois pouvaient désormais se consacrer à leurs travaux agricoles en toute tranquillité sous l'autorité du Collège Saint-Front<sup>10</sup> du Périgord. Inutile d'évoquer ici les préliminaires de sa création déjà évoquée dans les ouvrages cités ci-dessus. Soulignons néanmoins (pour ceux que cela peut intéresser) que le fondateur, Elie de Talleyrand Périgord, né en 1301, évêque de Limoges en 1304 et cardinal joua un rôle non négligeable dans l'élection de l'empereur germanique Charles IV et la libération de Jean le Bon capturé par les anglais.

Aussi doué pour l'intrigue que le fut l'un des descendants de la famille<sup>11</sup>, il n'échappa pas à la critique bien qu'il faille lui accorder quelques mérites. On dit, en effet qu'il contribua à l'élection de Benoît XII, l'ancien moine de Boulbonne, ainsi qu'à celles de ses successeurs en Avignon, « ce qui fit dire qu'il avait mieux aimé (par modestie ou par calcul . ?) faire des papes que de l'être ». Parmi les promus figure Innocent IV, né en Corrèze, fondateur du collège Saint-Martial, à Toulouse où affluaient, on l'a vu, des collégiens venus de toutes les provinces et aussi de l'étranger.

Comme son prédécesseur Jean XXII, le pontife d'Avignon, était passé, à ce que l'on dit, par l'Université toulousaine « sinon comme professeur à tout le moins comme étudiant ». Ce n'est donc pas un hasard si celle-ci suscita de la part du haut clergé des élans de générosité en faveur de ces pépinières « d'escoliers » voués le plus souvent à l'étude du droit comme l'avaient été leurs bienfaiteurs. Avec la fondation en 1360 du collège offert par Talleyrand, ils y héritèrent de la vieille tour plus que centenaire de la famille des Maurand, de trois hôtels, des seigneuries de Labège et Auzil, de terres à Dremil, un domaine assez vaste, en somme, pour nourrir et entretenir les pensionnaires de l'établissement au nombre de vingt-cinq personnes environ.

<sup>9</sup> Si l'on s'avise d'émettre quelques doutes sur l'aptitude des pensionnaires du Collège à manier l'épée ou autres lardoires « comme est l'usance des escoliers de l'Université de Toulouse » selon les dires de Rabelais, lui-même, force est de constater que leur tempérament belliqueux les portait naturellement à participer de bon cœur aux flambées de violences qui agitèrent longtemps le quartier étudiant, en plein centre de la ville. De 1460 à 1610 on ne peut compter le nombre de querelles auxquelles participèrent des groupes d'étudiants (étrangers ou originaires de provinces françaises) organisés en Nation. Motivés par des divergences politiques, religieuses ou, plus souvent, par des crises de xénophobie les violences prirent une très grande intensité durant les guerres civiles de la fin du XVI<sup>e</sup> s. où l'on vit (en 1572) les « escoliers » du Collège de Périgord prendre la tête des catholiques qui massacrèrent une foule de leurs compatriotes convertis au protestantisme et enfermés dans les prisons de la ville.

<sup>10</sup> Le nom du saint auquel est consacrée la cathédrale de Périgueux.

<sup>11</sup> De la même lignée naquit Charles Maurice de Talleyrand-Périgord (« un tas de m... dans un bas de soie »), qui prit d'abord le parti de la Révolution, fut ministre de Napoléon, puis de Louis XVIII après avoir trahi la République et l'empereur.

#### 4) Les ressources agricoles

A quelques exceptions près, il est malaisé de distinguer dans l'ensemble des productions inventoriées tous les ans par les prieurs du Collège les denrées provenant des terroirs agricoles de Labège des produits du même ordre, issus de leurs autres possessions. Notre unique source en la matière reste, une fois encore, la thèse de Ph. Wolff qui a minutieusement exploré les registres de la communauté estudiantine dans son étude consacrée aux objets du commerce toulousain.

Un tableau portant sur cinq années réparties sur une durée de quarante-trois ans énumère notamment avec les volumes de froment récoltés à Labège, Auzil et Dremil d'autres variétés de « bleds » (palmoles, méteil, orge, avoine, millet, pois et fèves) produits en plus ou moins grande quantité en fonction des variations climatiques ou de circonstances fortuites (épidémies, dévastations commises par la soldatesque) préjudiciables aux travaux des champs. Prises en détail, les statistiques sont particulièrement éloquents: Durant deux années séparées par un intervalle de 5 ans (1375/76 – 1381/82) la quantité de froment récoltée sur l'ensemble des biens détenus par le Collège s'est élevée à 530 hl environ. Au cours de l'exercice 1418/1419, les comptes fournis par le prieur ont été réduits de moitié. Exceptionnellement on y découvre des indications relatives aux volumes des grains utilisés pour les semailles à Labège et à celui de la récolte correspondante: En 1438/1439, 22 hl 60 de blé froment et 1 hl 8 d'avoine avaient rapporté respectivement 112 hl de froment et 10 hl 25 environ d'avoine.

Au rythme des saisons - d'octobre et novembre, occupés aux labours et semailles, à septembre, voué en principe au « ban » des vendanges - les cultivateurs suivaient les règles et les volontés fixées une fois pour toutes par les déesses-mères de la terre et le soleil maître du temps et de la vie. L'hiver les voyait occupés aux travaux de fumure, de forestage; le printemps aux sarclages, aux fenaisons; l'été aux moissons, au battage au fléau sur l'aire aménagée près de l'habitation.

A Labège dont il était le maître, - le seigneur -, le prieur percevait sur leur travail le cens et les oblies et aussi diverses redevances sur les produits de basse-cour (l'ovaria), des animaux laitiers (la fromageria) et encore les corvées de labour (une journée ou deux) sur la réserve de 68 ha environ de terres, vignes, prés et bois qu'il faisait valoir directement avec l'aide d'une main-d'œuvre affectée spécialement à ce labeur sans compter le revenu, par moitié, de deux métairies exploitées probablement sous le régime du colonat partiaire.

Avec les céréales, la vigne occupait une superficie importante de biens ruraux soumis à de nombreux travaux et vicissitudes. Aux aléas déjà cités, les registres du collège ajoutent de nombreuses périodes de disettes, de maladies des plantes, des ravages provoqués par les insectes, les rats. De 1463 à 1468 ce sont les gelées, les tempêtes, les brouillards, les pluies qui se conjuguent avec d'autres misères pour démunir le collège de ses ressources au point de le priver, parfois, de pain pendant plusieurs semaines.

L'établissement disposait certes, pour survivre, d'une assez grande variété de comestibles (légumes, fruits) tirés de ses domaines avec l'appoint de quelques achats d'agrumes importés d'Espagne. N'allons pas pourtant conclure que les collégiats pouvaient se satisfaire longtemps d'un régime végétarien et de vin coupé d'eau en période de pénurie. Dotés d'un bon gros appétit certains d'entre eux étaient capables d'ingurgiter en un seul repas une ou deux volailles prélevées sur la basse-cour des tenanciers !

En temps normal le mouton, le bœuf, le porc consommé immédiatement après l'abattage ou tiré du saloir, les produits laitiers, les fromages apparentés par leur forme et les procédés de fabrication du Cantal déjà connu à cette époque étaient inscrits - hors du carême et des jours d'abstinence - dans leur menu habituel. Mais ici aussi il fallait compter sur des défaillances de

l'approvisionnement et les pertes subies par les éleveurs. Après les épidémies de peste qui emportèrent au cours du XIV<sup>e</sup> siècle une partie de la population et la désertion de nombreux terroirs, les méfaits provoqués par le retour des bêtes nuisibles se multiplièrent. A Labège on note qu'en 1372 les loups occupaient les terres en friches. Ils avaient dévoré une vache et obligé le prieur du Collège à renforcer la garde du bétail.

Est-ce pour s'assurer d'un revenu plus stable et réduire les frais de surveillance des troupeaux que ce dernier finit par prendre la décision de développer et modifier, selon les usages du temps, les formes d'élevage de son cheptel bovin et ovin ? On voit, en effet, qu'en 1422, il se résolut à donner en fermage les communaux et pâturages de Labège, susceptibles de recevoir une centaine de gros animaux et 250 petits, à quatre maceliers (bouchers) toulousains unis par des liens d'intérêt professionnel<sup>12</sup>. L'opération, qui avait eu déjà un précédent au profit d'un habitant de la localité, lié par contrat avec un agnelier toulousain pour la tonte de ses brebis, se renouvela en 1421 et 1448/49.

### 5) Trafics en tous genres

Un second tableau de M. Wolff relatif « aux tarifs des transports pour le Collège du Périgord » fait apparaître l'intensité du trafic qui unissait le Collège à ses domaines ou qui s'était tissé au Moyen Age entre le Lauragais - et donc Labège - et Toulouse. Les approvisionnements de l'établissement de la rue du Taur étaient constitués, surtout dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, de cargaisons de vin, de foin (destiné à la nourriture des chevaux, mulets ou autres animaux de trait ou de selle possédés par la communauté), de bois de chauffage et de céréales panifiables. Rien par contre n'indique les moyens ou circuits empruntés pour les autres denrées ou produits nécessaires à sa subsistance.

Il faut attendre le début du XVI<sup>e</sup> siècle et puiser à d'autres sources pour découvrir sur les routes du sel empruntées auparavant par des marchands toulousains, les traces laissées par un charretier labègeois dans ses allées et venues entre Toulouse, Peyriac et Narbonne au profit des pêcheurs de Garonne, des écorcheurs de porcs et autres membres de profession exigeant l'usage de produits de conservation.

Les achats et ventes du pastel, des cuirs et peaux faisaient également l'objet d'un trafic avantageux dans lequel entraient le commerce de l'alun ayant pour propriété de fixer les colorants utilisés par les teinturiers et de rendre imputrescibles les matières animales. Les négociants en prenaient livraison généralement à Narbonne. Ils le répartissaient ensuite entre plusieurs intermédiaires désireux de faire fructifier ainsi leurs capitaux. Parmi ceux-ci figurait un notaire de Labège, client assidu de Jean Bernuy, un toulousain d'origine espagnole enrichi dans la vente du pastel.

On sait de quelle manière les guerres de religion vinrent mettre un terme à la prospérité induite dans le Lauragais par la culture de la plante tinctoriale. Les historiens régionaux ont évoqué, en outre, les effets désastreux que provoquèrent les grandes crises et le retour des épidémies de peste durant le XVII<sup>e</sup> siècle de 1628-1631 et de 1652-1654. La vérité nous oblige à dire pourtant que si elles obligèrent les survivants, les pauvres et les miséreux à recourir souvent à la charité publique pour palier leurs effets, elle n'accabla guère le Collège du Périgord, qui profita du malheur des temps pour accroître ses réserves financières. Les registres de la communauté en font foi: les étudiants effrayés par l'ampleur de l'épidémie de 1652 avaient pris la fuite, quelques

---

<sup>12</sup> La solution adoptée par le prieur ressemble fort à la mise en « gasalhe », un système d'élevage adopté depuis longtemps et qui perdura pendant l'Ancien régime.

personnes seulement restèrent dans l'établissement pour garder en dépôt les stocks de blé non consommés et les vendre à très haut prix dans les années suivantes. En 1654-1655 avec la fin de la peste et le retour des étudiants, le prieur du collège fut assuré grâce aux rentes fournies par les cultivateurs d'Auzil, de Dremil et de Labège de pourvoir pendant longtemps à la subsistance de son entourage.

## 6) Du Collège à l'Université

A quelques détails près, mes investigations s'arrêtent là. En complément à la remarquable Histoire de Labège au XVIII<sup>e</sup> siècle élaborée par Françoise Salomé, j'ajouterai seulement quelques notes extraites de plusieurs ouvrages cités dans la bibliographie qui suit. Elles concernent en premier lieu, la survivance du Collège du Périgord sous d'autres formes et - en annexe - l'énumération de biens ruraux tenus sous la Révolution par des Toulousains.

Les sources imprimées dont j'ai pu disposer ne suffisent pas à sortir de l'obscurité dans laquelle a sombré, apparemment, l'histoire du collège de Périgord durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Seul, Pierre Barthès, un témoin oculaire des événements survenus à Toulouse de 1737 à 1780 nous amène à penser que ses jeunes pensionnaires prirent part avec leurs condisciples de l'Université à une nouvelle révolte de la communauté estudiantine en 1740. Il semblerait néanmoins, d'après les dires du mémorialiste que l'établissement réduit à quelques classes n'abritait pas plus de huit collégiats. En 1748, il accueillait un contingent de soldats provenant de l'un des régiments qui furent hébergés en ville pendant plusieurs années. L'importance accordée à cette occupation militaire était telle que les Capitouls se virent contraints, en effet, de répartir une partie des troupes dans les collèges de la ville aptes à en contenir « une grande quantité ». On ne sait si elles y séjournèrent longtemps. La maison refuge des collégiats du Périgord, en tout cas, ne survécut pas en tant que telle aux événements qui survinrent cinquante ans plus tard. A la Révolution disparurent les seigneurs de Labège et les servitudes imposées depuis plus de quatre siècles à ses habitants. Seuls subsistèrent les bâtiments où avaient été hébergés et nourris durant tout ce temps, les maîtres d'internat, leurs serviteurs et les étudiants.

On pourrait, donc, s'arrêter là et conclure sur un requiem dénué de toute amertume et de nostalgie envers le Collège et ses occupants. Pour les Labègeois désireux de connaître le sort qui fut réservé à l'établissement, après leur départ, disons brièvement qu'il changea deux fois de destination à cent ans d'intervalle.

Soustrait, on ne sait trop pourquoi à la vente des biens du clergé à laquelle n'échappèrent pas bien des monastères<sup>13</sup> et couvents, il fut cédé, en 1808, après des tergiversations à l'archevêque du diocèse à seule fin de procurer un gîte aux élèves du grand séminaire dispersés dans plusieurs maisons. Considéré comme trop exigü par les prêtres qui en assurèrent dès lors la direction, il fut agrandi et doté de nouveaux bâtiments à grands frais avec l'aide des fidèles et des pouvoirs publics. Ce fut peine perdue. A la faveur des événements politiques du début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ancien collège du Périgord, revint, en 1906, à l'Université toulousaine désormais détachée de l'influence de l'Eglise et des partis de droite mais vouée au service de la collectivité et de l'enseignement laïque.

<sup>13</sup> Pour n'en citer que quelques-uns, je nommerai Boulbonne, Calers, Bonnefont, Les Carmes à Toulouse- une infime partie des biens immenses acquis à la Révolution par de riches bourgeois qui en profitèrent, à peu de frais (la dévaluation des assignats leur permit de les récupérer) pour accroître leur capital foncier

## ANNEXES

### 1/ Etymologie (compléments)

Il aurait fallu expliquer pourquoi le *i* latin de *vicata* a pu se transformer en *e* dans *vegada*. Je n'ai pas trouvé de solution, mais j'ai découvert de nombreux exemples dans l'ouvrage de Bénédicte et Jean-Jacques Fenié. Entre autres le latin *bibere* a donné, entre autres toponymes, *bégude*; id.: le *fiscum* a donné le Fesc, du Fesc dans l'Hérault.

A propos du *c* de *vicata* transformé en *g* dans *vegada*, Louis Alibert explique dans son Dictionnaire occitan français, que des suffixes ayant des bases latines en *c* comme *ic* servent à former des substantifs en *eca* et *ega* (comme *tufega*: toux, feinte) de même que le latin a donné pour des « participes passés au féminin en *ata* (comme *vicata*), des doubles suffixes en *ada* comme *barcada* et *pibolada*, peupleraie... qui a donné à Cintegabelle, un nom de lieu la Piboulette ».

Je n'ai pas voulu prolonger ma démonstration, bien longue et bien compliquée ! C'est une affaire de linguiste, comme je suis loin de me prévaloir de ce titre, il faudrait pouvoir vérifier. S'il s'en trouve un parmi les lecteurs, je serais heureux de connaître ses conclusions.

### 2/ La propriété rurale à a fin de l'Ancien Régime

De l'important travail de recherches réalisé par Jean Sentou concernant les possessions de la bourgeoisie toulousaine à la fin du XVIII<sup>e</sup> se détachent pour Labège les noms de:

- Jean-Louis Dubernard, propriétaire, détenteur d'une fortune de 43 350 F, assise pour l'essentiel (92,27 % du total) sur un domaine s'étendant sur les communes d'Auzeville, de Labège et Castanet. Ce domaine avait été acquis en 1774.
- Gérard Marseille. Il possédait des biens ruraux situés dans les communes de SaintOrens, de Labège comprenant une maison, des terres labourables, des vignes, des bois, une métairie évaluée à 29 423 F. La métairie se nommait Lahourgade. Elle était située à Labège et avait été baillée à mi-fruit (donc à colonat partiaire et tenue par un métayer) pour 6 ans en 1792.
- Antoine Loude, marchand de faïence, détenteur d'une fortune évaluée à 20 587 F, composée à 66 % de biens immobiliers situées, entre autres, à Auzeville (8 arpents de terre) et Labège (également 8 arpents).

Je n'ai pas jugé utile d'insérer ces notes dans le texte. Mais quelques détails portant notamment sur les noms des propriétaires des biens (s'ils ont subsisté) peuvent intéresser le lecteur.

Il me semble aussi qu'ils font apparaître une évolution dans la gestion du domaine appartenant au Collège. L'introduction de plusieurs particuliers sur les biens seigneuriaux de l'abbaye paraît correspondre aux usages du temps qui ont fait que les nobles ont confié souvent la mise en culture de leurs biens à mi-fruit, ou en fermage à des particuliers sur lesquels ils percevaient en outre les impôts féodaux (cens, oblies et autres taxes) traditionnels

### 3/ Le père Barthélémy AMILIA

Basée en grande partie sur le résultat des recherches effectuées par François Baby, un historien ariégeois, professeur à l'Université du Mirail, une série d'articles parus récemment dans la « Lettre des Amis<sup>14</sup> » a fait connaître quelques épisodes de la vie de cet ecclésiastique, né en 1613 à Toulouse, « ancien escolier de l'Université », célébré en son temps pour ses dons de prédicateur et d'écrivain occitan.

<sup>14</sup> voir notamment la Lettre n°176 de septembre 2000 (NDLR)

---

Admiré d'abord pour son éloquence dans sa charge de chapelain de N.D. de Roqueville, lieu de pèlerinage fréquenté pendant longtemps, il est surtout connu, encore de nos jours, dans les milieux resté fidèles à « nostre lenga mairala » pour son ouvrage « Le tableau de la vida del perfet crestia » paru en 1673, peu de temps avant sa mort, survenue à Pamiers où l'évêque, François de Caulet, l'avait nommé archiprêtre de la cathédrale.

Dans son étude, F. Baby nous révèle que cet illustre personnage comptait parmi ses ancêtres un Labègeois nommé Laurent Racine qui possédait dans la localité « un four de boulanger, deux vignes, trois champs et deux près ». La généalogie des Amilia dressée par l'auteur fait apparaître que ce dernier avait une fille qui épousa en 1584 Jean Amilia, le grand-père de notre écrivain.

L'un et l'autre habitaient déjà à Saint-Cyprien, où Laurent Racine tenait une boulangerie depuis sa venue à Toulouse dans le sillage du mouvement migratoire amorcé vers la ville au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Ses biens de Labège furent vendus après sa mort survenue vers 1591. Nantis de quelques nouvelles ressources, les grands-parents et parents de Barthélémy purent donc sans trop d'inquiétude envisager l'avenir de leur progéniture formée de leur fils et de leur fille Antoinette mariée en 1644 à un « chirurgien » toulousain.

## BIBLIOGRAPHIE

Abréviations : A.M.: Annales du Midi; - H.L.: Histoire générale du Languedoc; R.H.T.: Revue historique de Toulouse.

- 1 - ALIBERT (L.), *Dictionnaire occitan-français*, rééd. De l'Institut d'études occitanes (I.E.O), 1965;
- 2 - BACCRABERE (G.), *Visite pastorales dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse aux XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles*, thèse de droit canonique, 1956;  
« *Habitat gallo-romain dans le Toulousain* », Bull. de l'Institut catho. de Toulouse, supplément 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trim. 1983;
- 3 - BLAQUIERE (H.), LABAL (P.), GERARD (P.), *Documents toulousains sur l'histoire de France, « I - Le Moyen Age, (1000 - 1500) »*, éd. Centre régional de documentation pédagogique, 1964;
- 4 - CASTER (G.), *Le commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse (1450-1561)*, éd. Privat, 1962,
- 5 - CONTRASTY (J.), *Pages d'histoire toulousaine*, Imp. Berthoumieu, 1935, (cf. *Le Collège de Périgord après la Révol.*, p. 194-216);
- 6 - CORRAZE (R.), « *De quelques églises rurales et de leur état-civil* », R.H.T., n° XXV - 81, 1938, (pp. 38-40);  
« *Le Diocèse civil de Toulouse* », A.M., t. 64, n° 21, janvier 1953;
- 7 - DUVERNOY (J.), *L'histoire des cathares*, éd. Privat, 1939, (p. 231);
- 8 - FENIE (B. et J.-J.), *Toponymie occitane*, éd. Sud-Ouest Université, 1997;
- 9 - GRIFFE (E.), *Les anciens pays de l'Aude*, Imp. Gabelle, Carcassonne, 1974;
- 10 - LABROUSSE (M.) *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, (Thèse de doctorat), éd. de Boccard, Paris, 1968;
- 11 - LAMOUELLE (E.), *Toulouse au XVIII<sup>e</sup> s. d'après les Heures perdues de Pierre Barthès*, Laffitte reprints, Marseille, 1981;
- 12 - LESTRADE (J.), « *Le pouillé du diocèse de Toulouse, en 1538* », R.H.T., n° X-1 - 69, 1935, (p. 89);  
« *Les Huguenots dans le diocèse de Toulouse* », R.H.T., n° 83 -84; 1939;
- 13 - MESURET (R.) *Evocation du vieux Toulouse*, Laffitte reprints, Marseille, 1978, (p. 102);
- 14 - NEGRE (E.), *Les noms de lieux en France*, 3<sup>o</sup>éd. ;1972;  
*Les noms de lieux du Tarn*, 2<sup>o</sup>éd., 1 977, d'Artrey éditeur, Paris;
- 15 - SENTOU (F.), *Fortunes et groupes sociaux à Toulouse sous la Révolution*, éd. Privat, 1969;
- 16 - D.D VIC et VAISSETTE, *H.L.*, Privat 1844 augmentée par DUMEIGE ;(réédition par C. Latour, éd. à Nîmes, 1994), T.VII, p.239,c.2, add. et notes, 92-93 ;T.VIII, p.263,cl et 2, add. et notes p.32;
- 17 - WOLFF (Ph.), *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*. Librairie Plon, Paris 1954 ;  
*Histoire de Toulouse*, 2<sup>o</sup> éd. Privat 1974, (pp.213, 305).

